



RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE PLACE EN CRECHE

Je soussigné(e).....père/mère/ représentant légal de l'enfant.....Né(e) le .../...../..... Souhaite que mon dossier de demande de place en structure d'accueil petite enfance, soit réétudié lors de la prochaine commission, suite au refus qui m'a été attribué lors de la commission du

Mode de garde actuel de l'enfant :

- Famille -proches
- Assistante maternelle
- Garde à domicile
- Crèche privée
- Autres

Situation professionnelle : changement pas de changement

En cas de changement veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Autre changement important de situation à signaler :

.....
.....
.....
.....

Demande d'accueil :

Préciser vos besoins en termes de jours et d'horaires souhaités :

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi.	Jeudi	Vendredi	<input type="checkbox"/> Peu importe le jour
	De	De	De	De	De	
Horaires	À	À	À	À	À	<input type="checkbox"/> Peu importe les horaires

Numéroter par ordre de préférence	Nom de la structure	Type de structure	Horaires d'ouverture	Nombres de jours souhaités
	Crèche Maya Angelou	Municipale	7h30 -18h45	
	Crèche des Bruyères	Municipale	7h30 -18h45	
	Crèche Jacques Prévert	Départementale	7h-18h45	
	Multi accueil Des Sentes	Municipale enfants à partir de 15 mois	8h-18h	

Attention : le nombre de demandes étant largement supérieur aux possibilités d'accueil, le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention d'une place en structure d'accueil. Nous vous conseillons donc de vous renseigner, en parallèle, afin de prévoir un autre mode d'accueil (assistantes maternelles ou garde à domicile). Le **Relais Petite Enfance (RPE) 01 55 86 98 60** peut vous aider dans vos démarches.

Pour information :

Actuellement suite à des difficultés de recrutement des réductions d'accueil temporaires ou plus durables peuvent avoir lieu.

Liste des documents à renvoyer par mail : scanner ou photo lisible

- Dernier avis d'imposition des 2 parents à l'adresse des Lilas (si changement récent : **attestation de changement d'adresse de la part des impôts**).
- Justificatif institutionnel de domicile de moins de 3 mois à la même adresse : facture ou attestation Gaz ou électricité, Quittance institutionnelle de loyer, attestation d'assurance habitation
- Le cas échéant, justificatif de changement récent ou à venir de situation : chômage, attestation de reprise de formation, promesse d'embauche etc.

ATTENTION : Tous les documents doivent être à la même adresse, et en accord avec la situation familiale indiquée. Dans le cas contraire, il est demandé de mettre à jour la situation auprès des Impôts et de revenir avec l'attestation de changement.

Si parents séparés justificatifs des 2 parents

Partie réservée à l'administration service petite enfance 01 72 03 17 68

Nombre de passage : 1^{er} 2^e 3^{ème}

Nom de la personne responsable de l'enregistrement du dossier :

Date :